

1. Certificat de vaccination complet avec QR Code.

- 7 jours après la 2e injection pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderna, AstraZeneca) ;
- 28 jours après l'injection pour les vaccins avec une seule injection (Johnson & Johnson de Janssen) ;
- 7 jours après l'injection pour les vaccins chez les personnes ayant eu un antécédent de Covid (1 seule injection)

2. Certificat de rétablissement de la Covid-19 : test RT-PCR ou antigénique positif datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois avec QR Code

3. Test négatif RT-PCR ou antigénique de moins de 24h avec QR Code.

Les autotests sont acceptés s'ils sont effectués sous la supervision d'un professionnel de santé (preuve saisie par le personnel de santé dans SI-DEP)

4. Un certificat de contre-indication médicale.